



**HAUT-COMMISSARIAT
DE LA RÉPUBLIQUE
EN NOUVELLE-CALÉDONIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction du conseil, des élections
et de la citoyenneté**

Bureau des élections
Réf : HC/DCEC/BEL n° 2024-152

**Arrêté fixant la liste des candidats
à l'élection des députés à l'Assemblée nationale (2^{ème} Tour)**

**LE HAUT-COMMISSAIRE DE LA REPUBLIQUE EN NOUVELLE-CALEDONIE
CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE**

- Vu la loi organique n° 99-209 du 19 mars 1999 modifiée relative à la Nouvelle-Calédonie ;
- Vu le code électoral ;
- Vu le décret du 18 janvier 2023 portant nomination du haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie - M. Louis LE FRANC ;
- Vu le décret du 30 janvier 2023 portant nomination du secrétaire général du Haut-commissariat de la République en Nouvelle-Calédonie – M. Stanislas ALFONSI ;
- Vu le décret n° 2024-527 du 9 juin 2024 portant convocation des électeurs pour l'élection des députés à l'Assemblée nationale ;
- Vu l'arrêté HC/DCEC/BCC n° 2023-65 du 1^{er} juin 2023 portant délégation de signature à M. Stanislas ALFONSI, secrétaire général du haut-commissariat de la République en Nouvelle-Calédonie ;

ARRÊTE :

Article 1^{er} : La liste des candidats au second tour de l'élection des députés à l'Assemblée nationale, dont les candidatures ont été régulièrement enregistrées, et tel qu'il résulte du tirage au sort prévu à l'article R. 28 du code électoral est arrêtée comme il suit :

Première circonscription :

M. METZDORF Nicolas, suppléante Mme SUVE Françoise
Mme NAISSELIN Omayra Lisa Meun, suppléante Mme HUMUNI Laurie

Deuxième circonscription :

M. TJIBAOU Emmanuel, suppléante Mme DARRAS Amandine
M. PONGA Alcide, suppléante Mme RIVIERE Elizabeth

Article 2 : Le secrétaire général du haut-commissariat est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié sur le site internet du haut-commissariat et au Journal officiel de la Nouvelle-Calédonie et notifié aux maires de Nouvelle-Calédonie.

Fait à Nouméa le 2 juillet 2024

Pour le haut-commissaire de la République
en Nouvelle-Calédonie et par délégation,
le secrétaire général du Haut-commissariat
Stanislas ALFONSI